

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 JUILLET 2022 – 18 h 00</p> |
|--|

Le conseil municipal, dûment convoqué le 06 juillet 2022, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE, le mercredi 13 juillet 2022, à 18 h 00.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Virginie CHASSAIGNE, Olivier LÉVIGNE, François-Xavier AUBERT, Françoise GOUSSEF, Elodie JOLY (arrivée à 18 h30),

Procurations :

Dominique MAYET à Virginie CHASSAIGNE et Philippe PICHON à Elodie JOLY

Absents : Wilfrid MOIGNOUX, Sarah HOSMALIN, Pierre DAMBRICOURT, Justine TOSONI, Fabrice JOLY, Virginie ARNOLD

Secrétaire de séance : Olivier LEVIGNE

Début de séance à 18 h 15

1/ Examen des plans entrée bourg, question réponses.

2/ Examen des 2 réponses au lot numéro 1 (voirie)

- Colas, pour 138 460 € HT
- Durand Philippe, pour 125 912 € HT

3/ Examen des 2 réponses au lot numéro 2 (aménagement paysagé)

- Pallandrin, pour 43 103 € HT
- Seneze, pour 33 900 € HT

4/ Analyse des notations

- 97% pour Durand
- 89% pour Seneze
- 82% pour Pallandrin
- 71% pour Colas

5/ Maitrise d'œuvre

La proposition de la maitrise d'œuvre est de retenir les sociétés Durand et Seneze avec possibilité de négociation.

Exemples à noter dans les possibilités de négociation :

- réutilisation de la terre
- maintien des rebords de trottoir

- autres

=> approbation à l'unanimité,

1 / 2

6/ rappel des subventions pour ces travaux

Certaines parties (voirie) peuvent être subventionnées à 100%

D'autres parties (aménagement) sont subventionnées à 20%

7/ Autres sujets :

Approbation du dernier compte rendu de séance (celui du 5 juillet 2022)

=> approbation à l'unanimité,

Fin du conseil.

Séance levée à 18 heures 55

